38e Année - N° 2983. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 18 Décembre 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Au Conseil Municipal

La séance du Conseil municipal de samedi dernier a été mouvementée.

L'ordre du jour s'est déroulé dans le calme, grâce au bon sens et au sang froid des amis du Maire à qui la majorité cartelliste a cru jouer un bon tour en désignant deux d'entre eux aux fonctions peu recherchées de syndics du canal de Sisteron. MM. Arnaud et Meysson ont accepté sans mot dire ce mandat ingrat et nous les en félicitons, persuadés qu'ils apporteront toute leur énergie pour assurer le bon fonctionnement d'un canal qui rend d'importants services à toute la population.

Mais le bouquet était réservé pour la fin. Au moment ou la séance allait être levée, M. Turcan Joseph a déposé l'ordre du jour fulgurant qui devait infailliblement amener la démission du maire. Cet ordre du jour, qui ne nous a pas été communiqué, excommuniait d'une façon magistrale et déversait toutes les foudres cartellistes sur la tête du pauvre M. Paret Pensez donc il avait rédigé une affiche recommandant à ses amis la candidature Galici et avait osé signer : Emile Paret, maire de Sisteron! Quel crime abominable, il n'avait plus qu'à faire une corde de son écharpe et se pendre devant la porte du grand pontife le citoyen Roa !

Eh bien, non ! M. Paret n'a pas sourcillé, il a écouté froidement la lecture du bref d'excommunication et ayant déclaré que, les questions politiques ne devaient pas être débattues au sein de l'Assemblée communale il levait la séance.

M Turcan a dit que l'article paru dans notre dernier numéro et qui portait la signature de notre directeur lui avait suggéré la rédaction de son ordre du jour. Tiens ! tiens ! notre prose a le don d'émouvoir le citoyen Turcan ! Qui s'en serait douté?

Mais en somme, que réclamions nous ? Nous faisant en cela l'interprête de la grande majorité du corps électoral Sisteronnais, nous engagions les 15 conseillers municipaux qui veulent la démission du maire à démissionner eux-mêmes pour permettre aux électeurs de se prononcer à leur tour.

Ils savent bien que s'ils ont été élus c'est grâce à l'appui de MM. Paret et Robert qui en mai 1925 ont pris la tête de la liste cartelliste, croyant comme bien d'autres en ce moment, que le cartel allait tirer la France du pastis.

Et le cartel a conduit la France au bord de l'abîme....

Qui a tort ? d'un côté des bons républicains, des hommes intégres tels que les citoyens Paret, Robert et leurs amis ont cru bon d'apporter leur concours à un enfant du pays qui par son travail et son intelligence, sans passer par aucune école, est devenu un juriste éminent. De l'autre côté 15 conseillers municipaux qui ne veulent plus du maire parcequ'il ne s'est pas prosterné devant l'ex-conseiller général Jourdan !

Eh bien, nous le redisons, c'est le corps électoral qui doit se prononcer.

Que les 15 conseillers dissidents donnent leur démission. Nous demanderons à M. le Maire et à ses amis de donner la leur également, persuadés que trop respectueux du Suffrage Universel, ils ne s'y refuseront pas, et le corps électoral jugera définitivement à qui doivent être confiés les intérêts de la ville.

De trop graves questions sont en suspens pour que l'union ne règne pas au sein de l'Assemblée communale. Nous croyons, n'en déplaise à MM. Roa et Turcan, que le bons sens et la logique sont de notre côté. Nous n'en démordrons pas.

LA REDACTION.

Que vont penser les Camarades ?

Nous lisons dans *Paris-Municipal* du 5 Décembre 1926 le compte-rendu suivant :

UN JOYEUX DINER

Un groupe d'amis a tenu à fêter dans un diner fastueux chez DROUANT la légion d'Honneur de M. Félix TAULERA, le sympathique et distingué directeur principal de la *Société Marseillaise de Crédit.*

Autour du nouveau légionnaire, on notait : M. Cazalet, président du Conseil d'Administration de la *Société Marseillaise*, M. Baréty, député des Alpes Maritimes. M DE COURTOIS, *président du Conseil Général des Basses-Alpes*, M. Massot conseiller général des Basses-Alpes. M. Frisson. directeur de la *Société Marseillaise*, les 3 sous-directeurs, MM. Martin, Palliez, Valdy. M. Armand, industriel, Crovetto, agent général de la marque de Champagne de la veuve Clicquot ; MM. Carbonnel, Marchand, Maleval, Jean Poyet, co directeur de *Paris Municipal*, Tastet, Bourgue, etc.

Au dessert les toasts de félicitations furent nombreux. M. Baréty conta qu'étant allé consoler les sinistrés de Roquebillière, l'un d'eux un nommé Catalan, lui dit : Ah ! que je suis contente de voir mon député ! Je pensais qu'il serait obligé de rester à Paris.

— Et pourquoi donc, fit M. Baréty ?

— Mais, pour soutenu le Ministère Poincaré !

Le diner fut, on le voit, fort gai.

ROQUEBILLE.

« *Paris Municipal du 5 Décembre 1926.* »

M. de Courtois y est allé, comme les autres, de son toast de félicitations à l'adresse de M. Félix Taulera, directeur principal d'un de nos plus grands établissements bancaires : *La Société Marseillaise de Crédit.*

En frayant avec la Haute Banque le vidame de Courtois est dans son rôle. Mais que vont penser d'une telle fréquentation les "Camarades" dont il réclame le concours et l'appui ?

Que va dire le "socialiste" (!) Charles Baron ? Il y a quelques semaines en effet, ce "pur" qu'est Baron rappelait un mot qu'il attribuait à Voltaire : « Je vais vous raconter, disait le patriarche de Ferney à son auditoire une Histoire de Brigands :

— Il était une fois des Banquiers .

— Mais, interrompit quelqu'un, ne nous aviez-vous pas promis une histoire de brigands ?

— Eh ! bien, banquiers et brigands n'est-ce pas là une seule et même chose ?...

Evidemment nous laissons à feu M. de Voltaire la responsabilité d'une assimilation aussi générale Nous reconnaissons même au citoyen Baron le droit de faire sienne l'opinion du grand écrivain sur les potentats de la Finance. Mais alors que va-t-il penser de celui auquel il a accordé sa voix à la Présidence du Conseil Général ?

N'y a-t il pas à craindre que réfléchissant sur la portée du proverbe : *Dis moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es*, il ne porte un jugement très sévère sur le vidame de Courtois ? Et passe encore pour le citoyen Charles Baron que tout le monde sait millionnaire et qui par suite (ne serait-ce que pour la bonne gestion de sa fortune) est obligé de frayer avec les banquiers mais les autres camarades, ceux qui de bonne foi suivent et qui n'ont d'autres ressources que le produit de leur travail, manuel ou intellectuel, que vont-ils penser de ces comédiens ? Que vont-ils penser de ces gens qui jettent l'anathème à toute une catégorie sociale et qui ne sont que les flatteurs, que dis-je les flatteurs ? les flagorneurs de cette catégorie sociale ? Peut-être enfin le bandeau qu'on leur a posé sur les yeux va-t-il finir par tomber et courroucés à juste titre vont-ils chasser de leur sein ces faux frères, ces stipendiés qui font semblant d'attaquer les privilèges pour pouvoir en jouir plus paisiblement.

Si comme il y a tout lieu de l'espérer le bon sens finit par prévaloir ils chasseront impitoyablement ces tristes sires en leur appliquant la cinglante épithète désormais historique « Tragédianté ! Comédianté !

DEUX REPONSES

Nous recevons :

Sisteron, le 15 Décembre 1926.

Monsieur le gérant du « Sisteron-Journal »
Sisteron.

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour répondre à la lettre de M. Roa parue dans le «Travailleur des Alpes» du 11 courant.

Recevez Monsieur mes salutations distinguées.

Docteur Robert.

Monsieur ROA,

Votre lettre insérée dans le *Travailleur des Alpes* du 11 courant et qui me met en cause, m'impose une mise au point.

Mon attitude aux dernières élec-

© VILLE DE SISTERON

tions vous surprend Monsieur Roa, n'est-elle pas logique ?

Dois-je vous rappeler que, dès Juillet 1925, j'ai soutenu la candidature de mon camarade Galici, désigné par le parti dont vous vous réclamez, contre le citoyen Jourdan, son concurrent, radical, mais étranger au pays. Je fus battu : j'ai payé cet échec de mon mandat municipal.

Le Conseil d'Etat par la suite ayant annulé l'élection, tout comme l'an dernier je me suis rangé à côté de Galici, sans me préoccuper des intrigues de quelques élus municipaux, mes anciens collègues. Je ne vois vraiment pas dans mon attitude ce qui vous a surpris.

Citoyen Roa, je rends hommage à votre républicanisme probe et désintéressé, et croyez-moi, si hier j'étais républicain, comme vous en convenez, je le suis encore aujourd'hui. Mais un républicain jaloux de son indépendance et qui ne se pliera jamais aux caprices de quelques factieux qui croient incarner la République et veulent délivrer les brevets de civisme.

Recevez, Monsieur Roa, mes salutations distinguées.

Docteur ROBERT.

Monsieur ROA,

C'est une monomanie, M. Roa, depuis l'échec de votre candidat aux dernières élections cantonales vous voyez des réactionnaires partout et bientôt vous détiendrez le monopole de la République. La colère est décidément mauvaise conseillère.

Que veniez vous faire à Mézien « nid de réactionnaires » avec vos candidats ? Pourquoi donc nous solliciter et encenser nos vertus républicaines ? votre éloquence fut vaine et vous la regrettez.

Nous espérons désormais qu'au cours des luttes électorales futures, vous renoncerez à vos traditionnelles visites et croyez moi la République et les républicains de Mézien ne s'en porteront pas plus mal.

L. T. de Mézien.

CONSEIL MUNICIPAL
DE SISTERON

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Paret Emile maire, le 11 courant. 21 conseillers assistaient à la séance.

Après lecture du procès verbal de la précédente séance, M. Turcan Joseph adjoint, a constaté que la Commission des travaux n'avait pas été consultée sur l'emplacement de deux nouvelles lampes électriques qui doivent être posées sur la route de Noyers.

M. le maire donne ensuite lecture au Conseil de deux lettres de M. le Préfet des Basses Alpes demandant l'avis du Conseil Municipal sur la suppression 1° d'un poste d'instituteur adjoint à l'école de garçons. 2° d'un poste d'institutrice à l'école des filles. Le Conseil a donné un avis défavorable à ces suppressions.

Le Conseil a voté sur les fonds libres de l'exercice budgétaire en cours, une ouverture de crédit supplémentaire de 6.000 francs pour la construction de nouvelles bascules. Les sommes prévues au Budget pour ces travaux s'élevant à 30.000 francs et le devis présenté par M. Merle Ingénieur, montant à 36.000 francs.

Monsieur le Directeur des travaux des Forces motrices de la Durance indique, par lettre adressée à M. le maire, que la ligne de transport d'énergie du Poët à Saint Auban empruntera le domaine communal 1° au quartier de Sarrebosc par 80 mètres de traversée de fils, sans pylones. 2° au quartier de la Baume par 100 mètres de traversée de fils et l'implatation de deux pylones. Il prie le Conseil Municipal de lui faire connaître le montant de l'indemnité qu'il estimera juste en compensation de l'octroi de cette servitude. Le Conseil, par un vote à bulletins secrets désigne une commission composée de MM. Turcan, Guigues, Blanc Joseph, Revest et Brochier, qui devra se mettre en rapport avec M. le Directeur des travaux de ladite société.

Sont ensuite designés en qualité de syndics chargés de représenter la ville à la Commission Syndicale du Canal de Sisteron, M. Bellier, Percepteur honoraire, Arnaud Gaston et Meysson Louis, Conseillers Municipaux.

En fin de séance, M. Turcan Joseph donne lecture d'un ordre du jour qu'il a rédigé, relatif à l'attitude du Maire lors des récentes élections cantonales M le Maire déclare que le Conseil Municipal ne doit en séance, s'occuper que des affaires de la ville, et, attendu que l'ordre du jour de M. Turcan est nettement politique, refuse de le mettre à l'orde du jour et lève la séance

La Catastrophe
DE SAINT-AUBAN

Tandis qu'une importante foire se tenait lundi à Sisteron, deux détonnations et bientôt une forte odeur de chlore répandue à 30 kilomètres apprenaient que deux énormes réservoirs de chlore liquide avaient sauté à Saint-Auban. Il était midi moins dix, de telle sorte que les ouvriers de Saint-Auban n'avaient pas encore quitté leurs ateliers, ce qui empêcha des pertes innombrables.

Parmi les personnes employées à la fabrication et à quelques travaux voisins, les uns tombèrent sur le coup pour ne plus se relever et ne purent être retiré des décombres qu'après dispersion du nuage de gaz, d'autres purent, sur des autos, rejoindre l'hôpital où les Docteurs Guigues de Saint Auban, Tronc et Robert de Sisteron, aidés des dames de la ville, leur donnèrent des soins attentifs : 22 en tout ne purent être sauvés, les autres nombreux gazés pouvant être considérés comme hors de danger ; l'un d'eux, l'ingénieur lorrain Méline, chef de fabrication, voulut au moment de l'explosion, se porter au secours de ses ouvriers et les rejoignit dans la mort, esclave de son dévouement.

Les corps, raidis, furent transportés dans la salle des fêtes, transformée en chapelle ardente, où précisément l'abbé de Poncheville, orateur religieux, devait donner une conférence C'est de là que mercredi, ils devaient être transportés au lieu de leur éternel repos. Monseigneur Cosme Jordin, évêque de Digne et Sisteron, entouré d'un nombreux clergé de la région et accompagné d'un pope russe en ornement doré donna l'absoute ; puis dans le plus grand ordre, aux sons de l'Harmonie Musicale et des cœurs slaves plaintifs, la longue théorie des parents, des amis et des habitants de la région venue au nombre de plusieurs milliers, se déroule sur un kilomètre jusqu'au cimetière de Château Arnoux. Successivement MM. Boyoud, administrateur délégué, tout ému, au nom de la Compagnie d'Alais et Camargue, Maurel, maire de Château Arnoux, Reymond, conseiller général, de Courtois, président du Conseil Général, André Honnorat, sénateur et ancien ministre, et Fuster, préfet, au nom du gouvernement, ont apporté leurs regrets aux malheureux travailleurs et à leurs familles.

Les victimes françaises sont MM. Silve, de Clamensane, Richaud de Salignac, Coriol de Digne et Guigonnet de Comps. Les autres sont étrangers. On ne saurait trop féliciter les Saint-Aubanais qui, sans souci du danger et de la fatigue, ont aidé la direction à secourir les accidentés et atténuer les terribles pertes dans la mesure du possible.

Chronique Sportive

FOOT-BAL

« Il fallait bien gagner » dit la chanson populaire du Sisteron-Vélo, et l'assistance nombreuse qui, dimanche passé a vu la victorieuse deuxième équipe faire sa première appparition devant les sportifs sisteronnais n'avait pas de difficulté pour le croire.

La présence dans l'équipe de Manosque de deux de la première équipe n'a en aucune façon dompté le courage de nos jeunes « bleu et or » qui vainquirent par 3 buts à 0.

Dans la ligne d'avant, deux se sont distingués. Guigues passé à l'extrême droite fit à tous égards une partie merveilleuse. Il était impossible d'arrêter ses raides dans le camp adverse Giudicelli II qui justement a quitté l'extrême droite pour faire avant centre se montrait très habile sur le ballon Son bloquage est parfait. Enfin il n'hésite pas de schooter. En demis deux ont rendu service : Lisutier de ses beaux coups de pieds et Gastinel qui joue d'habitude avec une tactique supérieure. En Peignon, Sisteron posséde un garde but d'avenir

Dans la première mi-temps, le jeu des Sisteronnais était presque parfait Vernet marqua vite et encore avant la fin. Guigues d'un superbe effort marqua le second point après peut-être vingt minutes de jeu.

Dans la seconde mi-temps, les attaques des deux équipes étaient moins fortes. Aussi le score final est resté sur : Sisteron 3 buts ; Manosque 0.

Eldon CARTER.

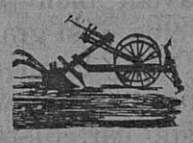

Chronique Agricole

Paris, 4 Décembre. — Les 100 kgs. départ, non logé, par wagon de 5000 kgs.

Paille mélassée, 22 à 25 kg. de sucre. 75,

Aliment mélassé Sucrazote 30 à 35 p. 100 de sucre — 83,

Son mélassé, 25 pour 100 de sucre... 95,

Aliment complet pour chevaux, 25 pour 100 d'avoine — 90,

Alment complet pour chevaux, 50 pour 100 d'avoine — 110,

Concentré pour vaches laitières 20 pour 100 de protéine — 123,

Concentré pour bœufs à l'engrais 15 p. 100 protéine — 111,

Concentré pour moutons à l'engrais 18 p. 100 de protéine — 113,

Concentré pour porcs à l'engrais 20 p. 100 de protéine — 123,

Provende mélassé pour volailles.... 130,

Provende mélassée pour lapins..... 125,

A mesure que s'avance la période d'hiver, la consommation des produits mélassés s'accentue dans les exploitations agricoles. Mais heureusement ces produits augmentent de prix. Il y a pénurie de mélasse. On se souvient que la mise en marche des sucreries a eu lieu cette année trois semaines plus tard que d'habitude, et l'on annonce maintenant que la clôture de la fabrication du sucre se fera trois semaines plus tôt. Dans quelques jours, la plupart des sucreries auront éteint leurs feux, les approvisionnements en betteraves étant épuisés. D'autre part, on a constaté au cours de cette courte campagne, que la fabrication du sucre laissait moins de mélasse qu'à l'ordinaire à cause de la pureté exceptionnelle des jus. On estime que la portion de mélasse sera réduite d'un cinquième, soit d'environ 50.000 tonnes.

Cependant la demande n'a jamais été aussi forte pour les produits mélassé, ce qui indique qu'il y a de grands besoins dans les fermes. Nous recommandons aux acheteurs de ne pas differer leurs achats, car il serait vain d'attendre de meilleurs cours pendant toute la durée de l'hiver. Les usines demandent plusieurs semaines pour effectuer leurs livraisons et presque tous refusent de prendre des engagements autrement qu'en disponible.

Produits mélasés Sucrazote
157, Avenue de Malakoff, Paris XVI

LE COIN DU POETE

L'ÉPOUSE

La femme que mon âme espère
Est partout et n'est nulle part ;
J'ai créé sa vie éphémère
Avec mes souvenirs épars.

Dans la blancheur de son visage
Ses yeux à mes yeux sont pareils
J'y vois la lueur d'un présage
Et l'aube d'un matin vermeil.

Sous ma lampe, les nuits d'hiver,
Tandis que gémit la tourmente,
Je devine son regard clair
Et ses mains calines d'amante.

Viendra-t-elle ? Je ne sais pas.
Qu'importe. Elle existe en moi même,
Point n'est besoin d'ouïr ses pas,
Je suis bien certain qu'elle m'aime.

Fille d'un rêve de jeunesse,
Née au désir de mon amour,
Son âge atteindra ma vieillesse
Heure par heure et jour par jour...

Sous les gazons du cimetière
Nos deux cœurs seront réunis.
Se confondant dans la poussière
De tous leurs beaux songes finis,

Celle que j'attends sans espoir,
Seigneur, je l'ai déjà choisie
Et créée au déclin d'un soir,
Comme un rayon de poésie.

Noël BROCHIER.

Chronique Locale
SISTERON

Le prix du pain — Par arrêté de M. le Maire le prix du pain est fixé à 2 fr. 45 le kilog. à partir du 20 décembre courant.

—o—

Hyménée. — Mercredi matin a été célébré le mariage de la toute gracieuse Mlle Hélène Paret, sœur de notre sympathique Maire avec M. Pierre Merle, ingénieur à la Société des Forces motrices de la Durance, avantageusement connu dans notre ville qu'il habite depuis 9 ans et où il compte de très nombreux amis

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur.

Comité départemental des Mutilés et Réformés des B.A. — Il est fait connaître aux porteurs de carte d'invalidité 1925, que le délai va expirer le 31 décembre 1926.

Il est urgent d'en demander le renouvellement afin de ne pas s'exposer à perdre pendant un certain temps la jouissance du droit à la réduction de tarif.

Pour tous renseignements s'adresser aux Mairies.

Pour les hospitalisés. — A l'occasion du mariage de sa sœur Mlle Hélène avec M. Pierre Merle, M Emile Paret. Maire de Sisteron, a versé la somme de 100 francs au profit des hospitalisés de notre hôpital-hospice.

Echos — Depuis le succès de notre compatriote Emile Galici, au Conseil général, nous recevons des Sisteronnais établis hors du pays de nombreuses lettres de félicitations pour l'heureuse issue des élections cantonales.

© VILLE DE SISTERON

Ces félicitations vont d'abord au nouveau Conseiller général, mais ces lettres, qu'elles viennent de la côte d'Azur où du pays des brumes sont toutes unanimes à nous dire que le choix fait par les électeurs est tout à leur honneur et qu'ils ne pouvaient mieux faire en prenant pour les représenter un homme du pays.

Notre joie est égale à la leur, que nos compatriotes du dehors trouvent ici l'expression des remerciements de M. Galici.

Un beau geste. — A l'occasion du mariage de Mlle Hélène Paret avec M. Pierre Merle, la somme de 50 francs a été versé à la caisse de l'Amicale des mutilés par M. Paret Emile frère de la jeune mariée, Maire de Sisteron.

Le Conseil d'Administration adresse ses bien sincères remerciements à son généreux donateur et forme pour les jeunes époux ses meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

—o—

Eldorado-Bal. — Demain dimanche à 9 heures du soir la fanfare du Boumas donnera un bal dans la belle salle de l'Eldorado qui sera chauffée pour la circonstance.

Prix d'entrée : hommes 3 fr. dames 2 fr.

Fêtes de Noël et du Jour de l'An. — La confiserie C BROUCHON a l'honneur de renouveller à sa nombreuse clientèle qu'elle a comme les années précédentes un grand choix de Bonbons, Chocolats et fantaisies de l'époque a des prix et qualités défiant toute concurrence.

La maison rappelle à ses clients ses bûches « spécialités » et son véritable Sisteronnais dont le succès va toujours croissant.

D'avance la maison BROUCHON remercie les personnes qui, comme par le passé, voudront bien l'honorer de leur confiance et leur donne l'assurance qu'elles auront entière satisfaction.

N-B. — Prière de ne pas attendre pour passer les commandes, afin d'éviter l'encombrement des derniers instants.

Avis au Public

M. Allègre, marchand de matériaux cours Saint Jaume, Sisteron, informe le public qu'il tient à sa disposition un grand stock de **charbon** ainsi que du **bois à brûler sec** coupé sur toutes dimensions.

On peut s'y adresser dès maintenant.

—o—

Avis aux Dames

Mademoiselle Borel, coiffeuse pour dames, a l'honneur d'informer le public qu'elle a ouvert un SALON DE COIFFURE dans la maison numéro 8, rue de Provence.

Mademoiselle Borel coiffe, coupe et ondule au fer Marcel.

A LA VILLE DE NAPLES

Liquidation Générale

OCCASIONS :

Services table = Dessert café

Articles pour cadeau

Stock considérable de Vaisselle vendu au prix de fabrique.

Bijouterie - Horlogerie - Orfèvrerie

ANCIENNE MAISON BELLE

F. IMBERT, Successeur

53, Rue Droite, Sisteron

A l'occasion du nouvel An :

GRAND CHOIX DE FANTAISIES POUR CADEAUX

PARCELAINE DE LIMOGES

CRISTAUX MONTÉS

ARTICLES DE TOILETTE

COUTELLERIE ET ORFÈVRERIE — DE TABLE —

MONTRES ET REVEILS de toutes marques

CADEAU à tout acheteur à partir de 50 francs du 25 décembre au 3 janvier seulement.

ALPINS

faites vos affaires

à la

Banque des Alpes

seule Banque Régionale

Stock de Nappes

et serviettes de table. Nous offrons 3 nappes, 3 douzaines de serviettes et 6 couteaux le tout contre remboursement de 20 francs. Ecrire M. le Directeur des Galeries Modernes 1, Rue de Rome, Marseille.

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

10, Place de l'Horloge, Sisteron, **reçoit tous les jours**, de 9 h à midi et de 2 h. à 5 heures

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 Décembre 1926

NAISSANCES

Piérrette Félicie Esclangon. Rue Pousterle

Fernande Marie Claire Sarlin, l'Adrech.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Pierre Marcel Victor Merle. Ingénieur à Sisteron et Hélène Marguerite Paret, s. p. à Sisteron.

Décès

MARIAGES

Néant.

La température et la santé

Le froid et l'humidité exaspèrent toutes les affections chroniques des voies repiratoires ; aussi, en cette saison, recommandons-nous la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition universelle de 1900. Elle soulage instantanément l'asthme, le catarrhe, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, Paris.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 3 millions)

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron.

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Location de Coffres-forts.

GRANDE BAISSE

Madame Veuve AUTRAN

CHAUSSURES

11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et de travail à des prix très modérés

La Maison MENARD Frères dont les Etablissements sont à THOUARS (Deux-Sèvres) depuis plus demi siècle, demande Agents actifs ou dépositaires sérieux, pour la vente de ses spécialités vétérinaires très connues et très estimées des cultivateurs.

E E L ? L S R A M I

DEVINEZ

le nom de cette ville de France

Tout lecteur qui trouvera la solution juste aura droit à une très belle prime d'une valeur de 50 francs.

Adressez votre réponse au SERVICE du Concours, succursale D. B 91 rue de Lourmel, Paris.

Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

VENTE A CREDIT

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS

ALCYON - PEUGEOT

Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)

— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS

le vélo idéal pour un prix abordable

— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

LOCATION D'AUTOS

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITE** la **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

DIGNE, 21 Décembre, de 11 à 4 heures, hôtel Boyer Mistre.

SISTERON, mercredi 22 Décembre de 8 heures à 3 heures hôtel des Accacias.

Nlle CEINTURE PERFECTIONNÉE

pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

En vente à l'imprim lib LIEUTIER

La viande congelée

vaut la viande fraiche

(Extrait du Rapport de M. le Professeur H. Martel, Directeur du Service Vétérinaire à la Préfecture de Police de Paris, Membre de l'Académie des Sciences).

« De tous les aliments, la viande fraiche est certainement le plus coûteux. Il ne faut donc pas s'étonner si les bourses modestes recherchent un aliment de remplacement de prix moindre capable de fournir à l'organisme un nombre égal d'éléments reconstituants. A cet égard, la viande congelée constitue l'Aliment de remplacement idéal. »

La Viande Congelée

est en vente à la **Boucherie**

RICHAUD, *rue Saunerie, Sisteron.*

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

Café du Commerce — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E. JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de

Chaussures

de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

Acheteurs ! Réfléchissez

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence,

quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT
La Grande Marque Nationale

BERLIET
Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR
Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT
La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER
La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR
La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) **Essais gratuits de tous modèles**

LOCATION D'AUTOMOBILES

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON